

# Les Hôtels de Paris

## Rapport financier semestriel 2011



## I. Rapport d'activité

### A. Activité

#### 1. Comptes consolidés synthétiques

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé au premier semestre 2011 s'établit à 10 966 milliers d'euros soit une progression de 6,2 % par rapport à l'année précédente.

Le chiffre d'affaires se décompose ainsi qu'il suit, en fonction de la nature de l'activité :

- ⇒ Chiffre d'affaires lié à l'exploitation des hôtels : 10 579 k€, en hausse de 6,2 % par rapport au 30 juin 2010 ;
- ⇒ Chiffre d'affaires lié à la gestion des hôtels en concession de marque : 200 k€ est stable a plus 0,5 % par rapport au 30 juin 2010 ;
- ⇒ Chiffre d'affaires lié aux refacturations et loyers : 187 k€. est lui en hausse de 11,3 %)

Le résultat courant opérationnel s'établit à 1 307 k€ en hausse de 20,6 %.

Les charges de personnel s'établissent à 3.682 k€ en hausse de 3,1 %.

Le résultat opérationnel affiche une perte de 4 139 k€ en raison des provisions passées dans le cadre du litige sur le bail du Pavillon Saint Augustin.

Le résultat net consolidé - part du groupe de l'exercice affiche une perte de 4 098 k€, contre un bénéfice de 521 k€ au 30 juin 2010.

(en k€)	30/06/11 IFRS	30/06/10 IFRS
Chiffre d'affaires	10 966	10 328
Résultat courant opérationnel	1 307	1 084
Résultat opérationnel	(4 139)	1 324
Coût de l'endettement financier net	(556)	- 395
Résultat avant impôt	(4 637)	1 014
Résultat net	(4 098)	521

#### 2. Comptes sociaux SA Les Hôtels de Paris

Le chiffre d'affaires s'élève à la somme de 10 428 k€ et le résultat courant avant impôt affiche un bénéfice de 1 292 k€.

### B. Faits marquants

#### 1. Evolution du litige concernant le bail du Pavillon Saint Augustin

Par un arrêt rendu en date du 13 octobre 2011, la Cour d'Appel de Paris a confirmé à l'inverse de notre meilleure estimation et de l'avis de nos avocats le jugement rendu en 1ère instance par le Tribunal de Commerce de Paris le 20 décembre 2010, qui déclarait la clause résolutoire acquise au bailleur, la CRPCEN, pour non-respect de l'ordonnance du 18 décembre 2009 portant sur les modalités de paiement de l'arriéré locatif.

L'impact sur les comptes de la société Les Hôtels de Paris de l'éventuelle perte du fonds de commerce du Pavillon Saint Augustin a été provisionné en totalité.

L'impact sur les comptes consolidés au 30 juin 2011 est de 5,7 millions d'euros constitués principalement de la provision pour dépréciation du goodwill (5,5 M€) et de la perte de valeur des éléments de l'actif corporel (0,2 M€).

Pour information, l'impact sur les comptes sociaux est de 5,4 millions.

Pour mémoire, le Pavillon Saint Augustin a concouru au chiffre d'affaires semestriel pour 813 K€ et aux résultats (avant provision) pour 226 K€.

La société considère que ses obligations ont été respectées et que la décision judiciaire qui ne tient pas compte de la remise du paiement effectuée entre les mains du bailleur, n'est pas fondée. En conséquence, un pourvoi en cassation a été déposé en date du 8 novembre 2011. Cette nouvelle action en justice n'est cependant pas suspensive de l'exécution du jugement de la cour d'appel.

Dans l'attente, la société poursuit l'exploitation de l'hôtel et continue de respecter ses engagements de paiement des loyers dans les délais convenus.

## *2. Evolution des procédures dans le cadre du litige Villa Royale*

La SA Royal Pigalle avait, les 1er et 3 mars 2010, introduit un recours en révision à l'encontre de l'arrêt rendu par la cour d'appel de Paris le 29 mars 2006. Les plaidoiries se sont déroulées le 22 juin 2011. La cour doit rendre son délibéré au cours du mois de novembre 2011

A ce stade de la procédure et compte tenu des informations disponibles, la société a ajusté les provisions pour maintenir le niveau de prise en compte du risque de perte du fonds de commerce en totalité.

## **C. Perspectives**

Après un 1er trimestre positif pendant lequel le groupe a bénéficié du dynamisme de l'activité soutenu par les salons professionnels et notamment le Salon du Bourget qui permet une progression du chiffre d'affaires de 9,0 % sur le deuxième trimestre, la croissance du chiffre d'affaires s'est confirmée sur le troisième trimestre.

Au mois de juillet, le Chiffre d'affaires a progressé de 11,0 % porté par une demande soutenue, le mois d'août a bénéficié de l'augmentation conjointe du taux d'occupation et du prix moyen et le chiffre d'affaires progresse de 21,0 %.

Au cumul, l'augmentation du chiffre d'affaires au troisième trimestre se confirme à 6,4 % le mois d'octobre écoulé et le portefeuille de réservation des mois de novembre et décembre permettent de confirmer une croissance de l'ordre de 6 % pour l'exercice 2011.

## **D. Faits postérieurs à la clôture**

### *1. Cession de la créance envers la société Compagnie Financière du Trocadéro*

Suite à la réalisation des fusions, les comptes courants des sociétés Paris Opéra Drouot SA, Opéra Grands Boulevards EURL, Paris Porte d'Italie SA, Paris Louvre SA, Paris Bercy SA, Lutèce Port Royal SA, Friedland 2 SAS et La Financière Friedland SA ont été remontés dans les comptes de la société absorbante, la société Compagnie Financière du Trocadéro. Aussi, la SA Les Hôtels de Paris détient au 30 juin 2011 une créance de 3,4 M€ sur la SAS Compagnie Financière du Trocadéro.

Parallèlement, la SAS Compagnie Financière du Trocadéro détient une créance envers SAS Hôtels et Restaurants de Paris d'un montant équivalent. Aussi, elle a décidé de céder cette créance à la SA Les Hôtels de Paris en échange de sa dette envers cette même société.

Pour conforter cette opération, la SAS Compagnie Financière du Trocadéro a également donné en garantie du paiement de la nouvelle créance que détient la SA Les Hôtels de Paris envers la SAS Hôtels et Restaurants de Paris un nantissement des titres de la SAS Hôtels et Restaurants de Paris à hauteur de 7 M€. Ce nantissement fera l'objet d'une inscription.

Ces événements ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 18 novembre 2011.

A l'issue de cette opération, un compte courant d'un montant de 400 k€ subsistera entre la SA Les Hôtels de Paris et la SAS Compagnie Financière du Trocadéro.

### *2. Fusion absorption avec la SA Royal Pigalle*

Dans la continuité du projet de la restructuration juridique du groupe, la société SA Les Hôtels de Paris a prévu de fusionner la filiale détenues à 99,99%, la SA Royal Pigalle. Cette fusion a été approuvée par le conseil d'administration du 18 novembre 2011 et devrait intervenir avant le 31 décembre 2011. Afin de procéder à cette opération, la SA Les Hôtels de Paris envisage de recapitaliser sa filiale par une augmentation de capital par compensation de créances.

## **E. Déclaration des personnes physiques assumant la responsabilité du rapport financier semestriel**

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Patrick Machefert  
Président Directeur Général

## II. Comptes consolidés au 30 juin 2011

### A. Bilan consolidé en normes IFRS

<b>Actif</b> (en milliers d'euros)	<b>30/06/11</b>	<b>31/12/10</b>
Goodwill fonds de commerce	25 672	31 205
Immeuble de placement	3 376	3 376
Immobilisations incorporelles	68	63
Immobilisations corporelles	31 752	32 349
Titres mis en équivalence	1 259	1 200
Autres immobilisations financières	267	239
Actif d'impôt différé	1 184	1 288
Total actifs non courants	<b>63 577</b>	<b>69 721</b>
Stocks et encours	113	94
Créances clients et comptes rattachés	3 381	2 236
Autres créances et comptes de régularisation	6 280	4 608
Trésorerie et équivalents de trésorerie	144	58
Total actifs courants	<b>9 918</b>	<b>6 996</b>
Total actif	<b>73 495</b>	<b>76 717</b>

  

<b>Passif</b> (en milliers d'euros)	<b>30/06/11</b>	<b>31/12/10</b>
Capital	661	661
Prime d'émission	10 036	10 036
Prime de fusion	19 836	19 836
Réserves consolidées – part du groupe	9 167	6 415
Réserves consolidées – part des minoritaires	0	0
Résultat de l'exercice- part du groupe	(4 098)	2 751
Résultat de l'exercice – part des minoritaires	0	0
Total capitaux propres	<b>35 601</b>	<b>39 699</b>
Dettes financières long terme (part > à 1 an)	15 247	14 489
Impôt différé passif	2 059	2 891
Provisions pour risque et charge à caractère non courant	24	22
Autres passifs non courants	3 069	3 309
Total passifs non courants	<b>20.399</b>	<b>20 711</b>
Dettes financières (part < à 1 an)	3 969	4 547
Provisions pour risque et charge à caractère courant (< à 1 an)	779	649
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 314	3 671
Dettes fiscales et sociales	8 223	7 124
Autres dettes et comptes de régularisation	210	316
Total passif courant	<b>18 073</b>	<b>16 306</b>
Total passif	<b>73 495</b>	<b>76 717</b>

## B. Compte de résultat consolidé en normes IFRS

<b>Compte de résultat</b> (en milliers d'euros)	<b>30/06/11</b> <b>6 mois</b>	<b>30/06/10</b> <b>6 mois</b>
Chiffre d'affaires	10 966	10 328
Achats d'exploitation	(4 797)	(4 476)
Charges de personnel	(3 682)	(3 571)
Impôts et taxes	(504)	(588)
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	(586)	(539)
Autres produits et charges	(90)	(71)
Charges courantes opérationnelles	(9 659)	(9 244)
<b>Résultat courant opérationnel</b>	<b>1 307</b>	<b>1 084</b>
Autres produits et charges opérationnels	(5 446)	240
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(4 139)</b>	<b>1 324</b>
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	106	72
Coût de l'endettement financier brut	(662)	(467)
Coût de l'endettement financier net	(556)	(395)
<b>Résultat opérationnel après coût de l'endettement</b>	<b>(4 696)</b>	<b>929</b>
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	58	85
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(4 637)</b>	<b>1 014</b>
Charge d'impôt courant	(189)	(286)
Charge d'impôt différé	728	(207)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>(4 098)</b>	<b>521</b>
Résultat net part des minoritaires	0	0
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>(4 098)</b>	<b>521</b>
Nombre moyen d'actions	4 333 103	4 333 103
Résultat par action	(0,95)	0,12

<b>Etat de résultat global</b> (en milliers d'euros)	<b>30/06/11</b> <b>6 mois</b>	<b>30/06/10</b> <b>6 mois</b>
Réévaluation des immobilisations corporelles		
Variation de la juste valeur des immeubles de placement	0	0
Charge nette d'impôt sur le résultat comptabilisée directement en capitaux propres	0	0
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Résultat de la période	(4 098)	521
<b>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</b>	<b>(4 098)</b>	<b>521</b>

### C. Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	<b>30/06/11 6 mois</b>	<b>31/12/10 12 mois</b>
Trésorerie à l'ouverture	(1 028)	(1 904)
Résultat net des sociétés intégrées	(4 098)	2 752
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie	6 262	876
Charge d'impôt (exigible et différée)	(728)	(60)
Plus values de cession nette d'impôt		
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	(58)	(141)
Coût de l'endettement financier net	662	440
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>2 040</b>	<b>3 867</b>
Variation sur clients et autres créances	(2 806)	(1 565)
Variation sur fournisseurs et autres dettes	1 367	504
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>	<b>(1 439)</b>	<b>(1 061)</b>
Opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(4)	(245)
Acquisition d'immobilisations financières	(28)	(3)
Cession d'immobilisations incorporelles		
Cession d'immobilisations corporelles		
Cession d'immobilisations financières		
Entrée de périmètre		
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées et destinées à être cédées		
<b>Flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement</b>	<b>(32)</b>	<b>(248)</b>
Opérations de financement		
Remboursement sr immobilisations en crédit bail		
Augmentation (réduction) de capital et prime d'émission nette de frais		
Augmentation (remboursement) nette des emprunts	(568)	(1 243)
Intérêts financiers nets versés	(662)	(440)
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>(1 230)</b>	<b>(1 683)</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>(661)</b>	<b>876</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>(1 689)</b>	<b>(1 028)</b>

## D. Variation des capitaux propres consolidés au 30 juin 2011

	Part du groupe							Total des capitaux propres
	Capital	Réserves liées au capital		Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Capitaux -propres - part du groupe	Capitaux -propres - part des minoritaires	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2009</b>	<b>661</b>	<b>29 872</b>		<b>6 293</b>	<b>121</b>	<b>36 947</b>	<b>0</b>	<b>36 947</b>
Opérations sur capital								
Paiement fondés sur des actions								
Opérations des titres auto-détenus								
Dividendes								
Résultat net de l'exercice				2 752		2 752		2 752
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres								
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>2 752</b>		<b>2 752</b>	<b>0</b>	<b>2 752</b>
Variation de périmètre								
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2010</b>	<b>661</b>	<b>29 872</b>		<b>9 045</b>	<b>121</b>	<b>39 699</b>	<b>0</b>	<b>39 699</b>
Opérations sur capital								
Paiement fondés sur des actions								
Opérations des titres auto-détenus								
Dividendes								
Résultat net de l'exercice				(4 098)		(4 098)		(4 098)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres								
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>(4 098)</b>		<b>(4 098)</b>	<b>0</b>	<b>(4 098)</b>
Variation de périmètre								
<b>Capitaux propres au 30 juin 2011</b>	<b>661</b>	<b>29 872</b>		<b>4 947</b>	<b>121</b>	<b>35 601</b>		<b>35 601</b>



### III. Notes relatives aux comptes consolidés semestriels

Les Hôtels de Paris (la « Société ») et ses filiales (formant ensemble le « Groupe ») possèdent 17 hôtels et gèrent 7 hôtels sur Paris.

Les comptes semestriels du groupe Les Hôtels de Paris couvrent une période de 6 mois, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2011.

La Société est cotée à la Bourse de Paris Eurolist C.

La publication de ces Etats financiers consolidés résumés a été arrêtée par le Conseil d'Administration du 18 novembre 2011.

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

#### A. Principes comptables

##### 1. *Référentiel comptable*

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du semestre clos le 30 juin 2011 ont été établis conformément à l'IAS 34 du Référentiel International IFRS, tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Les comptes intermédiaires résumés ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour les comptes annuels et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les méthodes comptables adoptées dans les états financiers intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2011 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers établis au 31 décembre 2010

Les différentes interprétations publiées par l'IFRIC et amendements aux normes existantes suivants et d'application 2011 n'ont pas eu d'impact sur les comptes de la période :

- Améliorations annuelles des IFRS,
- Amendements de IFRS 7 (Informations à fournir dans le cadre des transferts d'actifs financiers),
- Amendements de IAS 24R (Révision de la norme sur les informations à fournir au titre des parties liées : clarification de la définition actuelle et suppression d'incohérences, exemption partielle d'informations à fournir au titre de transactions entre entreprises contrôlées, contrôlées conjointement ou sous influence notable d'un même « Etat ».),
- Amendements de IAS 32 (Amendement relatif au classement des droits de souscription émis),
- Amendements IFRIC 19 (Extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres),
- Amendements IFRIC 14 (Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal).

Par ailleurs, le Groupe n'a appliqué par anticipation aucune des normes, amendements aux normes existants ou interprétations approuvés par l'UE.

Le Groupe n'a payé aucun dividende sur le premier semestre 2011.

Le Groupe n'a pas connu d'évolution particulière quant à sa politique de gestion des risques de change, de taux et de crédit sur le semestre.

##### 2. *Principes de consolidation*

La consolidation est réalisée à partir de situations au 30 juin 2011.

Les principes et méthodes de consolidation sont les mêmes que pour les comptes consolidés au 31 décembre 2010. Ces principes sont décrits dans le rapport annuel déposé sur le site Internet d'information financière de la société (<http://www.leshotelsdeparis.biz>)

### *3. Méthodes et règles d'évaluation*

L'élaboration des comptes consolidés en application des normes IFRS repose sur des hypothèses et estimations déterminées par la Direction pour calculer la valeur des actifs et des passifs à la date de clôture du bilan et celle des produits et charges de la période.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances actuelles et qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

Les résultats réels pourraient s'avérer différents de ces estimations.

Les principales sources d'incertitude relatives aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur les pertes de valeur d'actifs non financiers, les écarts d'acquisition et les provisions pour risques.

### *4. Saisonnalité de l'activité*

L'activité de la société n'est pas soumise à une saisonnalité de nature à affecter de manière sensible la compréhension des états financiers semestriels.

## **B. Périmètre et méthodes de consolidation**

Au cours de la période, il n'y a pas eu de changement de périmètre.

## C. Notes sur le compte de résultat

### 1. Analyse du chiffre d'affaires

L'analyse sectorielle du chiffre d'affaires semble peu pertinente eu égard à la structure même du groupe, cependant le chiffre d'affaires peut être réparti de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/11	30/06/10
Activités hôtelières	10 579	9 961
Prestations de mandat de gestion	200	199
Autres	187	168
<b>Total</b>	<b>10 966</b>	<b>10 328</b>

### 2. Charges d'exploitation courantes

(en milliers d'euros)	30/06/11	30/06/10
Energie	277	287
Entretien et maintenance	382	366
Nettoyage	496	395
Personnel détaché	40	58
Locations et charges locatives	1 615	1 501
Communication	63	37
Honoraires	397	181
Commissions d'intermédiaires	548	708
Autres charges d'exploitation	980	843
<b>Total charges d'exploitation courantes</b>	<b>4 797</b>	<b>4 476</b>

Au 30 juin 2011, les loyers s'élèvent à 1 615 k€ contre 1 501 k€ au 30 juin 2010.

Ces charges de loyers correspondent à des contrats de location simple.

(en milliers d'euros)	30/06/11	30/06/10
Locations immobilières (hôtels et siège)	1 227	1 255
Locations mobilières (dont linge)	375	243
Charges locatives	13	3
<b>Total</b>	<b>1 615</b>	<b>1 501</b>

### 3. Autres produits et charges opérationnels

Au 30 juin 2011, les autres produits et charges opérationnels représentent une charge nette non courantes de 5.446 K€.

Cette charge nette correspond pour l'essentiel à l'enregistrement d'une provision pour dépréciation dans le cadre du litige concernant le bail du Pavillon Saint Augustin conformément au communiqué du 19 octobre 2011 dont les termes sont rappelés dans les faits marquants du rapport financier. La provision d'un montant total de 5,7 millions d'euros est constituée de la provision pour dépréciation du goodwill (5,5 M€) et de la perte de valeur des éléments de l'actif corporel (0,2 M€).

### 4. Le coût de l'endettement financier brut

Les intérêts financiers constituant le coût de l'endettement financier brut sont liés aux emprunts et dettes auprès des établissements de crédit et des organismes de crédit bail.

(en milliers d'euros)	30/06/11	30/06/10
Intérêts sur emprunts	116	154
Intérêts sur crédit bail	546	284
Découverts bancaires	(1)	29
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>662</b>	<b>467</b>

#### 5. Impôt

Le taux d'imposition retenu est le taux légal, augmenté des contributions exceptionnelles applicables aux produits futurs, soit 33,33%.

La charge d'impôt se ventile comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/11	30/06/10
Impôts exigibles	189	287
Impôts différés	(728)	206
<b>Total</b>	<b>(539)</b>	<b>493</b>

La différence entre la charge d'impôt comptabilisée et l'impôt qui serait constaté au taux nominal s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/11	30/06/10
Résultat avant impôts, écart d'acquisition, et quote-part mise en équivalence	(4 696)	929
Impôt théorique sur résultat	(1 565)	310
Différences permanentes	1 026	183
Charge nette d'impôt constatée dans les comptes	(539)	493

## D. Notes sur le bilan

### 1. Les fonds de commerce et goodwill

(en milliers d'euros)	31/12/10	Augmentation	Diminution	30/06/11
Fonds de commerce	31 205			31 205
Goodwill sur filiales et participations	812			812
Dépréciation	(812)	(5 533)		(6 345)
<b>Fonds de commerce et goodwill nets</b>	<b>31 205</b>	<b>(5 533)</b>	<b>0</b>	<b>25 672</b>

## 2. Les immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31/12/10	Augmentation	Diminution	Reclassement	30/06/11
Terrains	1 156				1 156
Constructions	22 936				22 936
Crédits-baux immobiliers et mobiliers	12 949				12 949
Matériels et outillages	2 453				2 453
Autres immobilisations	8 483				8 483
Montant brut	47 977				47 977
Amortissement et provisions des immobilisations	12 312	466			12 778
Reclassement provisions pour risques SA Royal Pigalle	1 135	81			1 216
Amortissement des crédits-baux immobiliers et mobiliers	2 181	50			2 231
Montant des amortissements.	15 628	597			16 225
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>32 348</b>				<b>31 752</b>
<b>Immeuble de Placement</b>	<b>3 376</b>				<b>3 376</b>
<b>Actifs destinés à être cédés</b>	<b>0</b>				<b>0</b>

Les immobilisations financées par crédit bail sont incluses dans le tableau des immobilisations, et se ventilent par nature de contrat de la manière suivante au 30 juin 2011 :

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Redevances
Constructions et terrains (*)	12 166	360
Climatiseur	327	0
Matériel informatique	327	0
Matériel vidéo et audio	129	0
<b>Total</b>	<b>12 949</b>	<b>360</b>

(\*) la valeur des terrains s'élève à 3 442 k€

## 3. Les titres mis en équivalence

La société Hôtels et Restaurants de Paris SAS détenue à hauteur de 20% (HRP SAS) est consolidée par mise en équivalence.

La contribution de cette société au 30 juin 2011 s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Contribution aux capitaux propres	Contribution au résultat consolidé	Total
Hôtels et Restaurants de Paris SAS	1 199	58	1 257
<b>Total</b>	<b>1 199</b>	<b>58</b>	<b>1 257</b>

Au titre de la période, la société Hôtels et Restaurants de Paris dégage un résultat net bénéficiaire de 292 k€. Le résultat bénéficiaire à intégrer en consolidation s'établit à 58 k€.

#### 4. Actifs et passifs détenus en vue de la vente ou activités en cours de cession

Il n'existe pas d'actif ou de passif détenu destiné à être cédé.

#### 5. Capital

Au 30 juin 2011, le capital social est composé de 4 333 103 actions de 0,15€ de valeur nominale. Il n'existe pas d'instrument dilutif en circulation à cette même date.

(en euros)	Nombre de titres	Montant
Titres en début d'exercice	4 333 103	660 577
Titres émis en cours d'exercice		
Titres en fin d'exercice	4 333 103	660 577

#### 6. Provisions pour risques et charges et engagements sociaux

(en milliers d'euros)	31/12/10	Dotation période	Reprise (non utilisée)	Reprise (utilisée)	Reclassement en dépréciation d'actif	30/06/11
Provision pour retraites	22	2				24
Provision pour risques et charges						
<b>Total provisions à caractère non courant</b>	<b>22</b>	<b>2</b>				<b>24</b>
Provisions fiscales, litiges et autres	649	130				779
<b>Total provisions à caractère courant</b>	<b>649</b>	<b>130</b>				<b>779</b>

Les provisions concernent essentiellement une provision pour IS sur le terrain Losserand pour un montant de 610 k€ et des provisions pour pénalités de retard de paiement pour 150 K€:

#### 7. Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	31/12/10	30/06/11			
	Total	Total	< à 1 an	De 1 à 5 ans	> à 5 ans
Emprunts / dettes auprès des établissements de crédits	11 002	10 349	2 771	3 688	3 890
Emprunts / dettes auprès des organismes de crédit bail	6 773	6 919	577	2 643	3 700
Concours bancaires	1 085	1 833	1 833		
Emprunts et dettes financières diverses	175	115	88		27
<b>Total</b>	<b>19 035</b>	<b>19 216</b>	<b>5 269</b>	<b>6 331</b>	<b>7 617</b>

## 8. Analyse de la trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	30/06/11
Trésorerie	144
Equivalents de trésorerie (disponibilités, OPCVM)	
Dépréciation placements court terme	
<b>Total</b>	<b>144</b>
<b>Concours bancaires</b>	<b>(1 833)</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>(1 689)</b>

## 9. Transactions avec les parties liées

Les transactions entre la société mère et ses filiales ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans cette note.

Les parties liées sont les sociétés ayant conclu un contrat de prestations de services et de concession de marque avec Les Hôtels de Paris, ainsi que les autres sociétés ayant les mêmes dirigeants et avec lesquelles il existe des prestations.

D'une manière générale, il n'y a pas eu d'évolution sur la période dans le périmètre des entreprises liées ou dans la nature des prestations.

Les modalités de règlement n'ont pas été nécessairement similaires sur le premier semestre 2011 et peuvent se traduire par des positions bilancielle ponctuellement différentes au 30 juin 2011 par rapport à la clôture de l'exercice précédent.

Des conventions de gestion centralisée de trésorerie se poursuivent au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011. Celles-ci se résultent au 30 juin 2011 par la détention par la SA les Hôtels de Paris des comptes courants débiteurs suivants :

- Envers la SAS Hôtels et Restaurants de Paris, 2.649 K€
- Envers la SAS Compagnie Financière du Trocadéro, 3.416 K€
- Envers la SNC Rond Point, 348 K€

Le Conseil d'Administration de la SA les Hôtels de Paris du 18 novembre a approuvé la cession de créance envers la SAS Compagnie Financière du Trocadéro. Ce point est détaillé dans la note I.D.1 du présent rapport financier.

## 10. Note relative au tableau de flux de trésorerie

Détermination de la capacité de financement.

(en milliers d'euros)	30/06/11	30/06/10
Résultat net des activités poursuivies	(4 098)	521
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalences	(58)	- 85
Dotations / reprises aux amortissements et provisions pour risques et charges	6.262	292
<b>Capacité d'autofinancement avant neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts</b>	<b>1.956</b>	<b>728</b>

L'amélioration de la capacité d'autofinancement présentée ci-dessus s'explique par la reprise sur la période

## 11. Engagements

Aux cours de la période la société a reçu un engagement de 7 M€ constitué d'un nantissement des titres de la société SAS Hôtels et Restaurants de Paris détenus par la SAS Compagnie financière du Trocadéro en vue de garantir la créance qu'elle a sur la SAS Hôtels et Restaurant de Paris.

Les autres engagements du groupe tels qu'ils figurent dans l'annexe aux comptes consolidés 2010 n'ont pas évolué de façon significative.



# LES HÔTELS DE PARIS

---

S.A. au Capital de 660 577 €

Siège Social : 20, avenue Jules Janin  
75116 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR  
L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2011

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2011

M.B.V. & Associés  
39, avenue de Friedland  
75008 PARIS

COREVISE  
3/5, rue Scheffer  
75016 PARIS

Commissaires aux Comptes  
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

## **Aux actionnaires,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société LES HÔTELS DE PARIS, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note C.3 « Autres produits et charges opérationnels » de l'annexe des comptes semestriels consolidés condensés qui présente l'impact comptable, conformément au communiqué du 19 octobre 2011, de l'arrêt rendu concernant le litige portant sur le bail du Pavillon Saint Augustin ;
- la note C.9 « Transactions avec les parties liées » de l'annexe des comptes semestriels consolidés condensés qui mentionne l'opération de cession de créance envers la SAS Compagnie Financière du Trocadéro postérieurement à la situation au 30 juin.

## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

– Fait à Paris, le 28 novembre 2011

Les Commissaires aux Comptes

M. B. V. & Associés

COREVISE

Régis BIZIEN  
Associé

Stéphane MARIE  
Associé